Compte rendu et procès-verbal du conseil municipal du lundi 30 novembre 2020

Sont présents : M. Gérard LEGUAY, Me Annick NIPORTE, M. Serge BAVARD, Me Marie Luce BON, M. Dominique DUCHAMP, Me Michèle BAUDOIN, M. Rémy AUBRY, M. Patrick AVENTINO, Me Chantal BRUNOT, M. Jean-Pierre BROCARD, Me Yolande BRUNOT, M. Sébastien WALLE, Me Mylène LAMBERT, M. Valentin NUTTINCK Me Josiane RAYMOND, M. Christophe BOURGEOIS, M. Frédéric BARANDE STARCK ;

Absents Excusés : Me Antoinette GRAFF, (procuration à Me Annick NIPORTE), M. Jérôme CHIONO (procuration à M. Frédéric BARANDE STARCK),

M. Dominique DUCHAMP est désigné secrétaire de séance.

Le maire informe l'assemblée que la délibération concernant le transfert de la compétence urbanisme devra être prise par le conseil municipal entre le 1er avril et le 30 juin 2021.

1- **Approbation du compte rendu et du procès-verbal du conseil municipal du 28 septembre 2020.**
Le compte rendu et le procès-verbal du conseil municipal du 28 septembre dernier est approuvé à l'unanimité.

2- **Désignation des membres de la CLECT**
Le maire propose au conseil municipal de désigner les 15 membres de la commune de Selongey qui siégeront au sein de la commission locale des charges transférées.
Cette commission est chargée de procéder à l'évaluation du montant de la totalité de la charge financière transférée à l'EPCI et correspondant aux compétences dévolues à l'EPCI.
Elle est composée des membres des conseils municipaux des communes concernées.
Le conseil municipal procède à la désignation des 15 membres qui se sont portés candidats comme suit : M. Gérard LEGUAY, Me Annick NIPORTE, M. Serge BAVARD, Me Marie Luce BON, M. Dominique DUCHAMP, Me Michèle BAUDOIN, M. Rémy AUBRY, M. Patrick AVENTINO, Me Antoinette GRAFF, Me Chantal BRUNOT, M. Jean-Pierre BROCARD, Me Yolande BRUNOT, M. Sébastien WALLE, M. Christophe BOURGEOIS, M. Frédéric BARANDE STARCK ;

3- **Budget général- Décision modificative n°2**

Le détail des lignes budgétaires présentes dans la DM sont précisées et commentées.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°2 du budget principal.

4- **Demandes de subventions au conseil départemental de la Côte d'Or.**
A- Eclairage du terrain d'honneur

Le maire rappelle le contexte et les contraintes de cet équipement. Ainsi, dans le cadre du suivi des installations utilisées en compétitions nationales, la fédération française de football vérifie

annuellement la conformité de l'éclairage du terrain d'honneur. L'installation étant vieillissante, la maintenance ne suffit plus pour obtenir cette conformité. Il devient indispensable de procéder à un changement complet de l'installation pour accueillir les équipes classées en national.
Ce projet, d'un montant de 80 500 € a d'ores et déjà été approuvé lors de la séance du conseil du 9 février 2019, toutefois, il convient de modifier son plan de financement car le Conseil Régional de Bourgogne Franche comté a considéré que ce projet n'était pas éligible.

A l'unanimité, le conseil municipal d'autorise le maire à solliciter les co-financeurs comme suit :
20% le SICECO, attribué
35% ETAT-DETR, demandé, dossier en cours d'instruction
30% Conseil Départemental,
15% Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA), le dossier sera déposé lorsque la commune aura reçu l'avis d'attribution des autres co financeurs.
Le montant total des co-financeurs ne pourra pas dépasser le montant maximum autorisé par le règlement des co-financeurs.

B- Voirie – rue des Tulipes

Le plan des travaux est présenté en séance par Serge BAVARD, adjoint en charge du projet. Il précise que la commission travaux ne s'est pas réunie suite à la mise en œuvre de l'Etat d'urgence sanitaire.
A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce projet et autorise le maire à solliciter le conseil départemental au titre de son Programme de Soutien à la Voirie (PSV) pour l'année 2021, à hauteur de 30 000 €, pour le projet de travaux de voirie de la rue des Tulipes, dont le montant du devis estimatif des travaux s'élève à 138 772 € HT, réparti comme suit : Voirie 101 137 €, réfection réseau eaux usées 2 550 €, réseau eaux pluviales 35 085 €.

5- Tarifs 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs publics de la commune pour l'année 2021 tels qu'ils sont présentés en séance.

6- Commerce de détail- Ouvertures dominicales

En application de la loi Macron 2015-990 du 6 août 2015 art 3132-26 du code du travail, l'ouverture dominicale des commerces de détail est soumise à l'avis du conseil municipal. Les commerces de détail de Selongey ont sollicité le maire pour être autorisés à ouvrir 4 dimanches par an au cours de l'année 2021. Ces ouvertures sont soumises à l'approbation du conseil municipal. Il s'agit des dimanches 3 octobre, 5, 12, et 19 décembre 2021. Il est précisé que la délibération sera suivie d'un arrêté du maire.
A l'unanimité, par 18 voix pour et une abstention, le conseil municipal autorise l'ouverture dominicales des commerces aux dates précitées.

7- Créances éteintes- actualisation de la délibération N°3649. Huis clos

8- Informations diverses et questions des conseillers

Le maire rappelle l'avancement des travaux en cours :
- Les travaux de la 1ère partie de la toiture du foyer sont réalisés, le SDIS ayant validés les matériaux utilisés en contrepartie d'installation de matériaux spécifique à la jointure
- Rue de la Cote du tertre : fin du chantier en fonction de la météo

- Le permis de construire du projet de la résidence sénior porté par Age et Vie est déposé.
- Le permis d'aménager du lotissement situé route de Boussenois, vient également d'être déposé.
- Le projet d'installation de panneaux photovoltaïque se poursuit, l'enquête publique, le permis de construire et l'autorisation de défrichement sont menés en parallèle.

Patrick AVENTINO informe le conseil des travaux du groupe de travail concernant l'aménagement du parc du gymnase : une étude va être réalisée par l'entreprise les Jardins de Xa, missionnée pour proposer 3 scénarios d'aménagement, dont un des scénarii sera orienté vers la biodiversité.

Annick NIPORTE informe le conseil que la collecte locale de la banque alimentaire a recueilli 644 kg contre 508 en 2019.
Les colis aux personnes de plus de 65 ans sont distribués à partir du 2 décembre.

Dominique DUCHAMP présente les statistiques de fréquentation du camping, de la piscine, du centre d'hébergement et de la médiathèque.
Le camping subi une baisse de 68 % de fréquentation
La piscine subi une baisse de ses recettes de + de 40%, avec un mois de fermeture en juin.
La médiathèque subi une baisse du nombre de ses abonnés de 15% sur l'année 2020.

La crise du COVID provoque une baisse importante de la fréquentation de ces trois établissements et donc des recettes, alors que les dépenses liées au fonctionnement se maintiennent.

La fréquentation du site WEB et de l'application Panneau Pocket est en forte augmentation.
Les informations les plus recherchées concernant le COVID.
L'agence postale est ouverte depuis le 5 octobre 2020.la fréquentation moyenne depuis son ouverture est de 92 personnes par semaine.

La séance est levée à 20h20

Le secrétaire

Dominique DUCHAMP

Le maire

Gérard LEGUAY